

RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Durant l'année 2009, l'activité du Bureau de Normalisation de la Construction Métallique a été plus particulièrement organisée autour de la préparation et de la traduction des corrigenda des différentes parties des Eurocodes 3 et 4, de l'animation des travaux de rédaction des trois dernières Annexes Nationales de l'Eurocode 3.

De même, la rédaction et la publication des documents normatifs français complémentaires à la norme européenne EN 1090-2 « Exécution des structures en acier » représente une étape importante dans la cohérence de notre nouveau système normatif français.

L'actualité de l'année 2009 a également été marquée par la publication du nouveau décret relatif à la normalisation et la préparation de la norme d'évaluation de l'activité des bureaux de Normalisation. Ces deux documents entraînent une réorganisation de fond du système normatif français et la révision des délégations entre l'AFNOR et les bureaux de normalisation sectoriels.

Eurocodes

Tous les Eurocodes sont publiés depuis 2007. Au cours de l'année 2009, les différentes parties des Eurocodes 3 et 4 ont fait l'objet d'un certain nombre de corrigenda qui ont été intégrés aux textes français originaux sous la forme d'un second tirage AFNOR. Les modifications ont portées aussi bien sur des corrections éditoriales des textes que sur des corrections techniques d'erreurs dans les formules ou critères de calcul.

Les Annexes nationales ont été publiées pour la grande majorité en 2007 et 2008. Les travaux de rédaction des trois dernières Annexes ont démarrés fin 2007 et ont été terminés durant l'année 2009.

Cela concerne les projets de normes :

- NF EN 1993-1-6/NA Annexe Nationale à la NF EN 1993-1-6 : Calcul des coques
- NF EN 1993-4-1/NA Annexe Nationale à la NF EN 1993-4-1 : Calcul des silos
- NF EN 1993-6/NA Annexe Nationale à la NF EN 1993-6 : Chemins de roulement

Les annexes des parties 1-6 et 4-1 ont été soumises à l'enquête publique mi-2009 et seront publiées début 2010.

L'annexe de la partie 6 est à l'enquête publique au premier semestre 2010. Sa publication est prévue pour la mi-2010.

Exécution des structures

Les parties 2 (acier) et 3 (aluminium) de la norme EN 1090, «Exécution des structures en acier et des structures en aluminium», ont été publiés en normes françaises homologuées dans le courant du premier trimestre 2009, entraînant l'annulation simultanée des normes françaises d'exécution.

La partie 1, relative à l'évaluation de la conformité des produits et ouvrages, a été homologuée et publiée en Novembre 2009. Cette norme comporte plus particulièrement une annexe ZA qui spécifie les procédures relatives au marquage CE des éléments structuraux en acier et en aluminium.

Contrairement aux Eurocodes, ces normes ne sont pas accompagnées par des Annexes Nationales mais, pour la partie 2, par un complément national NF P22-101-2/CN publié en juillet 2009. Le complément national énonce des prescriptions sur des points spécifiques non traités dans la norme et fournit des informations particulières destinées à aider l'utilisateur pour son application en France.

Afin de préciser un certain nombre de dispositions contractuelles, ces documents ont été complétés, pour les travaux de charpente en acier de bâtiment, par la norme NF DTU 32-1 : Partie 1 "Cahier des clauses techniques types (CCT)", et Partie 2 "Cahier des clauses administratives spéciales type (CCS)", publiée en Octobre 2009. Ce texte a la particularité de ne plus contenir de clauses techniques ; il renvoie à l'EN 1090-2.

Prévisions 2010

Sous réserve de la publication attendue en 2010 des arrêtés du domaine réglementé (feu et séisme), l'ensemble des documents normatifs nécessaires sera disponible courant 2010 pour les calculs et la réalisation des structures métalliques et mixtes acier-béton, selon les normes européennes et leurs compléments nationaux.

Nos travaux de normalisation pour 2010 porteront plus particulièrement sur le suivi des travaux européens d'amendement et d'évolution des Eurocodes, ainsi que sur la rédaction de documents français complémentaires issus de l'analyse des conséquences de la mise en application des Eurocodes et de l'EN 1090 et de la disparition des normes françaises correspondantes.